

Cours sur le partage des droits entre conjoints

Les frais d'inscription sont de **100 \$ par personne.**

2011 : 87,78 \$ + 4,39 \$ (TPS) + 7,83 \$ (TVQ)

Numéro d'enregistrement de TPS : 144782620RT0001

Numéro d'enregistrement de TVQ : 1006113555TQ001

Nom de famille

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Télécopieur

À quel cours désirez-vous participer?

| Date | Heure | Ville | Votre choix |
|------------------|---------|----------|--------------------------|
| 23 novembre 2011 | 13 h 30 | Montréal | <input type="checkbox"/> |
| 7 décembre 2011 | 13 h 30 | Québec | <input type="checkbox"/> |

990-RCR-2011 09

Cours sur le partage des droits entre conjoints

Régimes complémentaires de retraite

Tout ce que vous devez savoir pour répondre
aux questions sur le partage des droits
dans un régime de retraite à la suite d'une rupture



Cours sur le partage des droits entre conjoints

Vous êtes membre d'un comité de retraite?

Vous répondez à des questions sur le partage des droits dans un régime complémentaire de retraite entre conjoints qui se séparent, préparez des documents liés au partage, exécutez le partage?

Ce cours, donné par notre conseillère experte Mme Jacqueline Beaulieu, vous permettra d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour bien remplir vos fonctions. Il s'adresse particulièrement aux personnes qui n'ont pas de formation juridique.

Divers aspects du partage y seront abordés, notamment :

- le contenu du relevé de droits;
- l'évaluation des droits;
- la demande de partage;
- l'exécution du partage.

La formation portera notamment sur les principes du droit matrimonial ayant une incidence sur le partage des droits dans un régime complémentaire de retraite, de même que sur les règles d'évaluation et de partage.

Vous aurez ainsi l'occasion de vous familiariser avec l'application de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et de discuter avec la représentante de la Régie.

Pour améliorer vos connaissances, vous pouvez aussi consulter notre site Web (www.rrq.gouv.qc.ca) sous *Entreprises et professionnels*, puis *Administrateur de régime de retraite* ou *Professionnel concerné par les régimes de retraite*.

Lieu et horaire des cours

La Régie offre deux cours en 2011-2012. Inscrivez-vous sans tarder! Le nombre de places est limité à 30 par rencontre.

| | | |
|--|------------------|-------------------|
| Montréal | 23 novembre 2011 | 13 h 30 à 16 h 30 |
| Gesù – Centre de créativité 1200, rue De Bleury | | |

| | | |
|---|-----------------|-------------------|
| Québec | 7 décembre 2011 | 13 h 30 à 16 h 30 |
| Régie des rentes du Québec Place de la Cité Basilaire 2, salle 254 2600, boulevard Laurier, entrée 6 | | |

Inscription

Les frais d'inscription sont de 100 \$. Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire au verso et nous le retourner avec votre chèque fait à l'ordre de la **Régie des rentes du Québec**, à l'adresse suivante :

**Régie des rentes du Québec
Direction des régimes de retraite
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9**

- Vous recevrez une confirmation de votre inscription sur réception de votre chèque.
- Les frais d'inscription sont remboursables si la demande d'annulation est faite au plus tard trois jours ouvrables avant l'activité.

Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez à la Direction des régimes de retraite au **418 643-8282** (région de Québec) ou au **1 877 660-8282** (sans frais).

Ce dépliant est disponible sur notre site Web.